



Communiqué

Le Canada reste en position de force dans le domaine de la médecine régénérative selon une étude d'experts

Ottawa, le 9 mars 2017 — Le nouveau rapport d'atelier publié aujourd'hui par le Conseil des académies canadiennes (CAC), ***Mettre à profit les forces du Canada en médecine régénérative***, confirme que les chercheurs canadiens sont encore reconnus comme des scientifiques de premier plan dans le domaine de la médecine régénérative et de la science des cellules souches.

« Globalement, les données probantes révèlent que la recherche canadienne en médecine régénérative est toujours solide », affirme Janet Rossant, MSRC, présidente du comité directeur d'atelier et présidente et directrice scientifique de la Fondation Gairdner. « Si la recherche canadienne est de grande qualité et très fréquemment citée, c'est la culture de collaboration, renforcée par des réseaux nationaux, qui maintient le Canada parmi les chefs de file dans ce domaine. »

Depuis la découverte des cellules souches au début des années 1960 par des scientifiques canadiens, James Till et Ernest McCulloch, ce secteur a connu d'importantes avancées, fréquemment grâce à des chercheurs et des praticiens du Canada. L'attrait de la médecine régénérative réside dans son approche curative. Elle permet de remplacer ou de régénérer les cellules, tissus ou organes humains pour rétablir ou établir le fonctionnement normal à partir de cellules souches. Un exemple bien connu d'application de cette médecine est l'utilisation de greffes de moelle osseuse pour traiter la leucémie. Même si le Canada a toujours été un grand pays de médecine régénérative, les experts préviennent qu'il ne doit pas perdre le rythme.

« Le Canada est un chef de file en matière de médecine régénérative depuis des décennies, mais le maintien de cette excellence exige des efforts permanents, et notamment un investissement continu, stable et stratégique dans les chercheurs, les réseaux collaboratifs et l'infrastructure, poursuit Mme Rossant. Plusieurs pays effectuent de considérables investissements dans la médecine régénérative et dans la science des cellules souches. Le Canada dispose d'une réelle possibilité de rester en tête du peloton et de demeurer à l'avant-garde de ce champ, mais il faut pour cela exploiter les possibilités dès maintenant. »

Le rapport d'atelier cerne plusieurs possibilités de renforcer la communauté canadienne de la médecine régénérative. Les plus prometteuses sont les suivantes :

- Formaliser la coordination entre les initiatives de médecine régénérative et entre les principaux acteurs afin que tous parlent d'une même voix sur les priorités communes;
- Établir un soutien stable et à long terme pour les réseaux existants, notamment ceux axés sur la commercialisation, afin de résoudre le phénomène de *vallée de la mort* qui entrave l'application des découvertes de la recherche en milieu clinique et industriel;

- Améliorer la coordination et l'harmonisation entre le système réglementaire fédéral et les systèmes de santé provinciaux;
- Appuyer l'infrastructure de fabrication et faire croître l'industrie de la médecine régénérative au Canada pour fournir des emplois au personnel hautement qualifié tout en profitant à l'économie canadienne.

Les participants à l'atelier ont également étudié plusieurs autres possibilités particulières. Par exemple :

- Améliorer la coordination des sites d'essais cliniques en médecine régénérative au Canada pour favoriser le partage des bonnes pratiques en matière de financement, de conception et de recrutement;
- Poursuivre le soutien aux programmes de formation polyvalente afin que les nouvelles générations de chercheurs canadiens possèdent les compétences étendues adaptées à la nature multidisciplinaire de la médecine régénérative;
- Proposer de nouvelles mesures incitatives encourageant les partenariats entre les établissements de recherche et l'industrie;
- Accroître les efforts de mobilisation et de sensibilisation du public.

« Il est parfois plus facile d'atteindre l'excellence que de la maintenir », déclare Eric M. Meslin, MACSS, président-directeur général du Conseil des académies canadiennes. « C'est la raison pour laquelle il est important d'analyser la place du Canada dans le secteur de la médecine régénérative à un moment donné, surtout lorsque la science évolue rapidement. Cela aide les personnes du domaine à connaître les possibilités et contribue à la discussion continue sur les politiques qui se déroule au Canada. »

-30-

Pour plus d'informations ou pour télécharger une copie du rapport, veuillez visiter le site Web du Conseil des académies canadiennes au www.sciencpourlepublic.ca.

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC entreprend des évaluations et ateliers indépendants, basés sur des données probantes, qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces projets sont menés par des comités indépendants et pluridisciplinaires formés d'éminents experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres ou fellow des académies membres du CAC. Pour de plus amples renseignements au sujet du CAC ou de ses évaluations, rendez-vous au www.sciencepourlepublic.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

Samantha Rae Ayoub
Directrice des communications et des publications
Conseil des académies canadiennes
samantha.rae@scienceadvice.ca
613 567-5000 poste 256